

GROUPE	<b>4</b>	HERBICIDE
--------	----------	-----------

**LYNX®**

**Herbicide Liquide  
Contient Dicamba**

AGRICOLE

Supprime les mauvaises herbes à feuilles larges dans les graminées des prairies et pâturages, les terres non cultivées (jachère et chaume).

GARANTIE :

Dicamba..... 480 g/L  
(Présent sous forme de sel de diméthylamine)

N° D'HOMOLOGATION : 27196 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX**

**ATTENTION**



**POISON**

10 litres

Nufarm Agriculture Inc. 5507 1<sup>st</sup> Street S. E. Calgary, Alberta T2H 1H9  
Numéro d'urgence 24 heures par jour 1 800 424-9300

**PRÉCAUTIONS :**

1. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
2. Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption cutanée.
3. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
4. Dégeler si le produit a gelé. Agiter avant l'usage.

**PREMIERS SOINS :**

Si l'on soupçonne un empoisonnement, interne ou externe, consulter IMMÉDIATEMENT un médecin ou un centre antipoison.

**EN CAS DE CONTACT**

**AVEC LES YEUX :** Rincer à grande eau claire pendant 15 minutes. Obtenir IMMÉDIATEMENT des soins médicaux.

**EN CAS DE CONTACT**

**AVEC LA PEAU :** Retirer tous les vêtements contaminés et laver la peau atteinte plusieurs fois à grande eau et au savon.

**EN CAS**

**D'INGESTION :** Faire boire un ou deux verres d'eau à la personne incommodée et provoquer le vomissement en introduisant un doigt ou un objet à bout arrondi dans sa gorge. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente, ni tenter de la faire vomir. Donner la respiration artificielle au besoin. Obtenir IMMÉDIATEMENT des soins médicaux ou consulter un centre antipoison.

**EN CAS**

**D'INHALATION :** Transporter la victime à l'air frais. Si nécessaire, lui donner la respiration artificielle.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation, lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Appliquer un traitement symptomatique. Bien que les symptômes ne soient pas spécifiques, ils peuvent comprendre l'épuisement, des spasmes musculaires, l'incontinence urinaire, la dyspnée et la cyanose. En cas d'ingestion, faire un lavage d'estomac au moyen d'eau du robinet. Instiller 30 g de charbon activé dans 90-120 mL (3-4 oz) d'eau. Pour une purgation, utiliser 15 g de sulfate dans 175-240 mL (6-8 oz) d'eau.

**PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES :**

1. L'herbicide LIQUIDE LYNX ne devrait pas être appliqué sur ou près des arbres ou des plantes que l'on désire conserver.
2. Appliquer l'herbicide LIQUIDE LYNX lorsque la température de l'air se situe entre 10 et 25°C. Ne pas appliquer lorsqu'il y a un risque de chute brutale de la température au cours de la nuit suivant le traitement.
3. Ne pas contaminer les eaux d'irrigation ou d'usage domestique. Nettoyer à fond l'équipement d'application après l'usage.

4. Ne pas traiter dans des endroits où le mouvement de pénétration dans le sol ou le lessivage de surface risquent d'amener l'herbicide LIQUIDE LYNX en contact avec les racines de plantes à conserver.
5. Des dommages à la culture peuvent survenir si l'herbicide LIQUIDE LYNX est appliqué à un stade de la culture autre que celui recommandé. (NOTE : Les cultures qui sont soumises à des stress causés par les conditions environnementales, telles qu'un excès d'eau, une sécheresse, des maladies, etc., peuvent souffrir d'un ralentissement additionnel et montrer des symptômes plus prononcés de dommages si l'herbicide LIQUIDE LYNX est appliqué. Cependant, le dommage à la culture qui peut survenir est généralement plus que compensé par la maîtrise des mauvaises herbes obtenue.)
6. N'ajouter aucun autre produit tel que huile, agents mouillants, émulsifiants, détergents, colloïdes protecteurs, collants ou dispersants à l'herbicide LIQUIDE LYNX appliqué aux cultures.
7. Pour obtenir de l'information sur l'utilisation de la végétation traitée pour l'alimentation et le pacage des bovins de boucherie et des vaches laitières, ainsi que des recommandations sur les périodes d'attente entre le traitement et la récolte des cultures traitées, consulter le tableau sur les restrictions de pacage.
8. Si l'herbicide LIQUIDE LYNX est mélangé avec un autre produit, comme le 2,4-D, consulter l'étiquette de ce produit pour connaître les mises en garde, restrictions, doses d'emploi et périodes d'application, et les autres espèces de mauvaises herbes éliminées.
9. S'assurer que l'équipement de pulvérisation utilisé pour appliquer l'herbicide LIQUIDE LYNX est correctement nettoyé avant de le réutiliser pour appliquer d'autres produits chimiques. Voir à cet effet la section sur la méthode suggérée pour le nettoyage de l'équipement de pulvérisation.

### **ÉLIMINATION:**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **ENTREPOSAGE :**

1. Conserver l'herbicide LIQUIDE LYNX dans son contenant d'origine seulement, loin des autres pesticides, engrais et aliments destinés aux humains ou au bétail.
2. Garder le contenant fermé pour prévenir les déversements et la contamination.
3. Garder les emballages secs en tout temps.

**AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

**AVIS À L'ACHETEUR :**

La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit et accepte celui-ci à cette condition.

LYNX® est une marque déposée de Nufarm Agriculture Inc.

GROUPE	<b>4</b>	HERBICIDE
--------	----------	-----------

**LYNX®**

**Herbicide Liquide  
Contient Dicamba**

AGRICOLE

Supprime les mauvaises herbes à feuilles larges dans les les graminées des prairies et pâturages, les terres non cultivées (jachère et chaume).

GARANTIE :

Dicamba..... 480 g/L  
(Présent sous forme de sel de diméthylamine)

N° D'HOMOLOGATION : 27196 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX**

**ATTENTION**



**POISON**

**PRÉCAUTIONS :**

1. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
2. Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption cutanée.
3. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
4. Dégeler si le produit a gelé. Agiter avant l'usage.

**PREMIERS SOINS :**

Si l'on soupçonne un empoisonnement, interne ou externe, consulter IMMÉDIATEMENT un médecin ou un centre antipoison.

**EN CAS DE CONTACT**

**AVEC LES YEUX :** Rincer à grande eau claire pendant 15 minutes. Obtenir IMMÉDIATEMENT des soins médicaux.

**EN CAS DE CONTACT**

**AVEC LA PEAU :** Retirer tous les vêtements contaminés et laver la peau atteinte plusieurs fois à grande eau et au savon.

**EN CAS**

**D'INGESTION :** Faire boire un ou deux verres d'eau à la personne incommodée et provoquer le vomissement en introduisant un doigt ou un objet à bout arrondi dans sa gorge. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente, ni tenter de la faire vomir. Donner la respiration artificielle au besoin. Obtenir IMMÉDIATEMENT des soins médicaux ou consulter un centre antipoison.

**EN CAS**

**D'INHALATION :** Transporter la victime à l'air frais. Si nécessaire, lui donner la respiration artificielle.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation, lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale..

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Appliquer un traitement symptomatique. Bien que les symptômes ne soient pas spécifiques, ils peuvent comprendre l'épuisement, des spasmes musculaires, l'incontinence urinaire, la dyspnée et la cyanose. En cas d'ingestion, faire un lavage d'estomac au moyen d'eau du robinet. Instiller 30 g de charbon activé dans 90-120 mL (3-4 oz) d'eau. Pour une purgation, utiliser 15 g de sulfate dans 175-240 mL (6-8 oz) d'eau.

**PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES :**

1. L'herbicide LIQUIDE LYNX ne devrait pas être appliqué sur ou près des arbres ou des plantes que l'on désire conserver.
2. Appliquer l'herbicide LIQUIDE LYNX lorsque la température de l'air se situe entre 10 et 25°C. Ne pas appliquer lorsqu'il y a un risque de chute brutale de la température au cours de la nuit suivant le traitement.
3. Ne pas contaminer les eaux d'irrigation ou d'usage domestique. Nettoyer à fond l'équipement d'application après l'usage.

4. Ne pas traiter dans des endroits où le mouvement de pénétration dans le sol ou le lessivage de surface risquent d'amener l'herbicide LIQUIDE LYNX en contact avec les racines de plantes à conserver.
5. Des dommages à la culture peuvent survenir si l'herbicide LIQUIDE LYNX est appliqué à un stade de la culture autre que celui recommandé. (NOTE : Les cultures qui sont soumises à des stress causés par les conditions environnementales, telles qu'un excès d'eau, une sécheresse, des maladies, etc., peuvent souffrir d'un ralentissement additionnel et montrer des symptômes plus prononcés de dommages si l'herbicide LIQUIDE LYNX est appliqué. Cependant, le dommage à la culture qui peut survenir est généralement plus que compensé par la maîtrise des mauvaises herbes obtenue.)
6. N'ajouter aucun autre produit tel que huile, agents mouillants, émulsifiants, détergents, colloïdes protecteurs, collants ou dispersants à l'herbicide LIQUIDE LYNX appliqué aux cultures.
7. Pour obtenir de l'information sur l'utilisation de la végétation traitée pour l'alimentation et le pacage des bovins de boucherie et des vaches laitières, ainsi que des recommandations sur les périodes d'attente entre le traitement et la récolte des cultures traitées, consulter le tableau sur les restrictions de pacage.
8. Si l'herbicide LIQUIDE LYNX est mélangé avec un autre produit, comme le 2,4-D, consulter l'étiquette de ce produit pour connaître les mises en garde, restrictions, doses d'emploi et périodes d'application, et les autres espèces de mauvaises herbes éliminées.
9. S'assurer que l'équipement de pulvérisation utilisé pour appliquer l'herbicide LIQUIDE LYNX est correctement nettoyé avant de le réutiliser pour appliquer d'autres produits chimiques. Voir à cet effet la section sur la méthode suggérée pour le nettoyage de l'équipement de pulvérisation.

### **PRÉCAUTIONS CONTRE LA DÉRIVE :**

L'herbicide LIQUIDE LYNX pourrait causer des dommages aux arbres et plantes que l'on désire conserver, en particulier le soya, les fleurs, les arbres fruitiers, les vignes, les plantes ornementales, les pois, les pommes de terre, les tomates, le tabac et d'autres plantes à feuilles larges, spécialement quand ils sont en développement et en croissance.

Suivre ces précautions en cas de pulvérisation à proximité de cultures sensibles :

1. Éviter de pulvériser lorsque les vents soufflent par rafales ou qu'ils dépassent 8 km/h et qu'ils se dirigent vers des cultures sensibles. Laisser une zone tampon adéquate entre les superficies traitées et les plantes sensibles.
2. Pulvériser de façon à produire de grosses gouttelettes, car elles ont moins tendance à dériver hors de la zone cible que les pulvérisations à fines gouttelettes. Choisir des buses conçues pour donner peu de fines gouttelettes. Garder la pression de pulvérisation sous les 150 kPa et le volume de pulvérisation supérieur à 220 L/ha, à moins d'indications contraires du fabricant des buses.
3. Ne pas pulvériser lorsque la température prévue dépasse les 30°C.
4. Éviter d'appliquer par temps très humide ou brumeux.

## **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Gestion de la résistance à l'herbicide LIQUIDE LYNX, herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide LIQUIDE LYNX et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le l'herbicide LIQUIDE LYNX ou les herbicides du même groupe 4 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Nufarm Agriculture Inc. au 1 800 868-5444 ou à [www.nufarm.ca](http://www.nufarm.ca).

## **PRAIRIES, PÂTURAGES ET ZONES NON CULTIVÉES**

Notes sur le traitement :

### **Pour la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges :**

1. Appliquer l'herbicide LIQUIDE LYNX ou les mélanges de l'herbicide LIQUIDE LYNX dans 110 - 220 litres d'eau à l'hectare, lorsque les mauvaises herbes sont en pleine croissance. Une couverture complète du feuillage est nécessaire pour supprimer les mauvaises herbes.
2. Ne pas appliquer l'herbicide LIQUIDE LYNX ni de mélanges de l'herbicide LIQUIDE LYNX si le pâturage est contre-ensemencé de légumineuses.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.



<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	<b>Dose de l'herbicide LIQUIDE LYNX</b>	<b>Produit à mélanger</b>
chardon des champs laiteron des champs liseron des champs pâquerette vivace patience crépue (partie aérienne) sénéçon jacobée verge d'or	l'herbicide LIQUIDE LYNX seul à 2,1 L/ha	Aucun
armoïse douce centaurée diffuse cerise de terre euphorbe à feuilles de serpolet herbe de pauvreté petite oseille salsifis majeur	l'herbicide LIQUIDE LYNX seul à 4,6 L/ha	Aucun
herbe à puce	l'herbicide LIQUIDE LYNX à 1,65 L/ha +	2,2 L/ha de 2,4-D amine (500 g/L d'ingrédient actif) dans 560 L d'eau /ha
carotte sauvage plus autres mauvaises herbes listées sur l'étiquette du 2,4-D amine	l'herbicide LIQUIDE LYNX à 2,1 L/ha +	2.2 L/ha de 2,4-D amine (500 g/L d'ingrédient actif)
Toutes les espèces ci-dessus, plus : autres mauvaises herbes listées sur l'étiquette du 2,4-D amine	l'herbicide LIQUIDE LYNX à 2,1 L/ha +	1,83 L de 2,4-D L.V. ester (600 g/L d'ingrédient actif)

### **Pour la suppression des broussailles :**

1. L'herbicide LIQUIDE LYNX est efficace pour supprimer les broussailles de plusieurs espèces de feuillus qui poussent le long des clôtures et ailleurs sur la ferme, là où elles sont nuisibles.
2. Appliquer les mélanges de l'herbicide LIQUIDE LYNX sur les feuillus au printemps ou au début de l'été (après le déploiement complet des feuilles), soit par traitement des tiges et des feuilles, soit par application terrestre généralisée.
3. Les arbustes et arbres d'une hauteur de plus de 2 mètres devront être taillés. Par la suite, traiter les repousses pendant leur croissance.
4. Ne pas appliquer les mélanges de l'herbicide LIQUIDE LYNX si les pâturages ou les terres en friche sont contre-ensemencés de légumineuses.
5. Pour le traitement des tiges et du feuillage, appliquer sur tout le feuillage et les tiges jusqu'au point de ruissellement. La quantité de solution pulvérisée à l'hectare varie selon la hauteur et la densité des espèces ligneuses présentes.

6. Pour le traitement terrestre généralisé, appliquer les mélanges de l'herbicide LIQUIDE LYNX dans suffisamment d'eau pour mouiller tout le feuillage. Normalement, de 220 à 230 litres d'eau à l'hectare sont recommandés pour les bosquets de broussailles.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	<b>Dose de l'herbicide LIQUIDE LYNX</b>	<b>Produit à mélanger</b>
aulne cerisier peuplier faux-tremble symphorine de l'Ouest rosier sauvage saules	l'herbicide LIQUIDE LYNX à 2,1 L/1000 L d'eau +	4,0 L de 2,4-D amine (500 g/L d'ingrédient actif) OU 3,3 L de 2,4-D L.V. (600 g/L d'ingrédient actif)
peuplier faux-tremble	l'herbicide LIQUIDE LYNX à 3,25 L/ha +	4,4 L/ha de 2,4-D amine (500 g/L d'ingrédient actif) OU 3,75 L/ha de 2,4-D L.V. ester (600 g/L d'ingrédient actif)
rosier aciculaire peuplier faux-tremble	l'herbicide LIQUIDE LYNX à 3,65 L/ha +	4,4 L/ha de 2,4-D amine (500 g/L d'ingrédient actif) OU 3,75 L/ha de 2,4-D L.V. ester (600 g/L d'ingrédient actif)
symphorine de l'Ouest	l'herbicide LIQUIDE LYNX à 3,5 L/ha +	3,75 L/ha de 2,4-D L.V. ester (600 g/L d'ingrédient actif)

#### **Restrictions de pacage :**

Restrictions de fenaison et de pacage pour les bovins laitiers :

<b>Dose/ha</b>	<b>Délai entre le traitement et la fenaison ou le pacage</b>
Jusqu'à 1,25 L de l'herbicide LIQUIDE LYNX	0 jour
> 1,25 L à 2,3 L de l'herbicide LIQUIDE LYNX	7 jours
> 2,3 L à 4,6 L de l'herbicide LIQUIDE LYNX	14 jours
> 4,6 L à 7,1 L de l'herbicide LIQUIDE LYNX	30 jours

Restrictions de fenaison, de pacage et d'abattage pour les animaux de boucherie :

<b>Nombre de jours entre l'application de l'herbicide LIQUIDE LYNX et la fenaison ou la consommation</b>	<b>Restrictions d'abattage</b>
végétation consommée dans les 30 jours suivant le traitement	nourrir l'animal avec des aliments non traités durant les 30 jours précédant l'abattage
végétation consommée 30 jours après le traitement	pas de restriction pour l'abattage

### **L'herbicide LIQUIDE LYNX seul ou avec 2,4-D ou MCPA**

Suivre les directives ci-dessous pour procéder au nettoyage du matériel de pulvérisation après avoir effectué des traitements avec l'herbicide LIQUIDE LYNX seul ou additionné de 2,4-D ou de MCPA.

1. Arroser à fond les surfaces intérieures et extérieures de l'appareil tout en remplissant d'eau la moitié du réservoir. Vidanger le réservoir en faisant fonctionner le pulvérisateur jusqu'à ce que le système soit purgé de l'eau de rinçage.
2. Remplir le réservoir d'eau, puis ajouter 1 L d'ammoniacque à usage domestique pour chaque 100 L d'eau. Actionner la pompe pendant 15 à 20 minutes afin de faire circuler la solution. Finalement, laisser s'échapper une petite quantité de la solution d'ammoniacque par la rampe du pulvérisateur et les buses.
3. Vider le réservoir en faisant passer la solution par la rampe.
4. Enlever les buses et les filtres et rincer l'appareil avec deux réservoirs remplis d'eau.

### **ÉLIMINATION:**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **Remplissage des contenants de vrac :**

1. Le contenant ne doit être rempli à nouveau qu'avec l'herbicide LIQUIDE LYNX, par le distributeur ou le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.
2. Refermer le contenant hermétiquement et le retourner à un centre de vrac autorisé.
3. Avant de remplir à nouveau le contenant, l'examiner soigneusement pour détecter toute trace éventuelle de dommage, comme des fissures, des bosses, des renflements, des brèches, des éraflures, ou des filets endommagés ou usés sur le dispositif de fermeture du contenant.
4. Après le remplissage, vérifier que rien ne coule avant de transporter le contenant.
5. Ne pas remplir ni transporter un contenant endommagé ou qui coule.

6. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.
7. Si le contenant n'est plus destiné à être rempli, il doit être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant) pour être éliminé.

**ENTREPOSAGE :**

1. Conserver l'herbicide LIQUIDE LYNX dans son contenant d'origine seulement, loin des autres pesticides, engrais et aliments destinés aux humains ou au bétail.
2. Garder le contenant fermé pour prévenir les déversements et la contamination.
3. Garder les emballages secs en tout temps.

**AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

**AVIS À L'ACHETEUR :**

La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit et accepte celui-ci à cette condition.

LYNX® est une marque déposée de Nufarm Agriculture Inc.

® Tous les autres herbicides nommés sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )